

Si Vertaizon m'était conté...

numéro 12 juin 2004

ASEV-SIT

4ème Année

EDITORIAL

L'arrivée des beaux jours annonce notre prochaine Kermesse qui aura lieu le 27 juin 2004.

Pourquoi cette Kermesse ?

Depuis ses origines en 1973 cette manifestation est devenue un rendez-vous incontournable dans le calendrier des manifestations locales, mais c'est surtout l'occasion pour notre association, grâce à votre générosité, de récupérer des fonds entièrement affectés à la préservation du patrimoine que représente le site de l'ancienne église.

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre participation.

Pour que cette journée vous soit agréable tous les animateurs de votre association font preuve d'imagination et d'énergie pour votre plus grand plaisir. C'est ainsi que nous vous proposons le programme suivant :

11h Apéritif concert par l'harmonie de Vertaizon .

12h Repas champêtre (11 euros adultes , 6 euros enfants).

14h - 18h - Le groupe de sonneurs « Echo des monts d' Auvergne ».

- **La troupe la Goignade de Chauriat**

- **Un magicien.**

- **De nombreux jeux.** (Un accent a été mis cette année pour proposer de nouveaux jeux aux 8, 16 ans)

- **Concours divers.**

Votre présence est un témoignage de l'intérêt que vous portez à la sauvegarde de notre patrimoine mais aussi un formidable encouragement pour tous les animateurs de l'association.

A bientôt .

Autre manifestation :

Concert de musique classique le 24 juillet 2004

LES MANETS

voici la suite de la conférence d'Armand DIOU pour la soirée à thèmes dont le début est parue dans notre numéro spécial de

Rédigée par le Curé de Vertaizon: ROCHE Damien en 1816

Note sur la secte des manets ou illuminés dont le foyer est à Vertaizon depuis au moins 12 ou 15 ans.

Cette secte, aussi méprisable dans ses membres que dans ses principes, a peu de partisans parmi les hommes, mais beaucoup parmi les femmes, ignorantes, vicieuses et toutes de la lie du peuple, qui se rassemblent ordinairement les fêtes et dimanches dans une maison particulière où il en vient souvent des villages voisins. Leur doctrine est si absurde et si variée, qu'il serait impossible de la rapporter telle qu'elles la débitent ; les gens de bon sens rient, il est vrai, et les regardent comme des folles ; mais les ignorants et surtout le menu peuple qui est entièrement démoralisé, les écoutent comme des oracles, et suivent leur doctrine qui lâche la bride à toutes les passions et ouvre la porte à tous les crimes, comme on l'a fort bien remarqué depuis que cette secte s'est formée dans cette commune.

Ces femmes, quoique très ignorantes et dépourvues de la connaissance même des premiers principes de la religion, se sont érigées en femmes inspirées et en prophétesses, et comme il y en a quelques unes parmi elles qui savent un peu lire, elles interprètent et expliquent tout de travers l'écriture sainte et principalement l'Apocalypse de St Jean, les prophéties de Daniel, d'Ezéchiel, d'Ezaïe, etc et quoique ces ouvrages soient très mystérieux et très obscurs, elles n'y trouvent aucune difficulté; les anges, disent-elles, leur inspirent le vrai feu de ces livres pour tirer de la perdition tous ceux qui suivent la religion que professent aujourd'hui le gouvernement et les prêtres. Elles colportent ces livres

DANS CE NUMERO ...

suite des MANETS par Armand DIOU	Pages 1 à 4
Le folklorique Antoine GRAVIERE	Pages 4 et 5
Des images de VERTAIZON	Page 6
Henri GAZAN artiste ami de vertaizon	Page 7
Le recensement de 1886	Page 8
La photo souvenir ... les reconnaissez vous ?	page 8

Si Vɛrtaizon m'ɛtait conté

de maisons en maisons et par les champs à ceux qui ne sont pas instruits et ne savent pas lire ; par ce moyen elles trompent le peuple crédule et ignorant en lui disant que suivant ces livres, il n'y a plus d'église visible sur la terre ni de bonne religion que la leur ; que le Pape, les évêques, et les prêtres n'ont plus de caractère ni de pouvoir divin, depuis qu'ils obéissent aux puissances temporelles.

De là les blasphèmes les plus affreux qu'elles vomissent, contre la religion et ses faux mystères, et contre Jésus Christ même, de là les calomnies et les outrages les plus indignes contre les ministres de la religion catholique pour leur ôter toute la confiance du peuple ; de là cette opiniâtreté insurmontable et même barbare par les mauvais traitements qu'elles font à leurs enfants pour les empêcher d'assister aux offices et instructions publiques qui se font à l'église au point qu'il y a un grand nombre de ces enfants infortunés, des deux sexes et de tout âge, jusqu'à 20 ans, qui ne sont jamais entrés dans l'église et n'ont jamais entendu parler de religion ni de morale. Il y en a même qui n'ont pas été baptisés et lorsque il s'en trouve quelqu'un de malade et en danger de mort, aucun prêtre ne peut en approcher pour leur administrer les sacrements et elles étendent même ce prétendu zèle sur les autres malades de la commune, car lorsqu'elles en savent quelques-uns, elles y courent promptement sous prétexte de service et les exhortent à mourir sans sacrement, s'ils veulent être sauvés ; quelle peste pour la société et quel bien peut attendre le gouvernement d'une telle génération si elle se

propageait davantage. Mais ce n'est pas seulement à la religion qu'elles

en veulent, elles sont aussi ennemies du gouvernement temporel que du spirituel car celui d'aujourd'hui ne leur plaît pas plus que celui de l'usurpateur, sous lequel elles faisaient le même train.

Elles disent aujourd'hui que Louis XVIII n'est pas fait pour régner sur la France parce qu'il fait la même constitution et les mêmes lois que Bonaparte qui étaient, disent elles, des lois de péchés et d'iniquité et qu'en conséquence il ne restera pas longtemps sur le trône, que l'empereur reviendra de nouveau le chasser avec tous les prêtres et ceux qui lui font des serments de fidélité ; mais que ce dernier ne restera pas non plus longtemps sur le trône, qu'il en sera chassé à son tour pour un prince miraculeux qui viendra de l'orient monter sur le trône de France ; qui amènera avec lui de son pays un bon Pape qui fera de nouveaux et de bons prêtres et rétablira la bonne religion et le bon ordre en France.

Ce sera sans doute un des Rois mages qui sera conduit par la même étoile qui les conduisit à Bethléem, car c'est sur cet évangile qu'elles fondent leurs prophéties.

Telles sont, et une infinité d'autres qu'il serait

trop long de rapporter, les absurdités que les femmes prétendues inspirées ne cessent de publier et qui effrayent la populace crédule et comme le nom même de serment leur est odieux, elles regardent les autorités qui sont au gouvernement comme des agents de l'iniquité ; en conséquence l'on a beaucoup de peine à les faire venir devant l'officier civil, pour les actes de naissances, de mariages et de décès, disant que les élus ne doivent pas communiquer avec les agents de l'iniquité.

Les principaux chefs et les plus dangereux de cette secte sont :

1° Annette Perrier, femme de Sébastien Coste, tisserand de Vertaizon où se tiennent ordinairement leurs assemblées.

2° Marguerite Bérard veuve de feu Jean Montagnon, grande prophétesse qui lit clairement dans l'avenir.

3° Louise Gaillard, veuve de feu Charles Cronier premier adjoint de la prophétesse.

4° Françoise Galante, veuve habitant Pont du Château, qui sans savoir lire se dit en commerce de lettres avec l'ange Gabriel et vient souvent en son nom à Vertaizon et dans les paroisses voisines, porter les ordres du ciel.

Toutes les autres, quoique bien zélées pour ce parti, ne sont encore qu'en apprentissage. Tous les honnêtes gens de la commune, bourgeois et cultivateurs, crient beaucoup contre cette secte et désirent bien que l'on prenne des moyens pour la dissoudre, et s'il fallait des signatures pour cela, l'on en aurait beaucoup.

Je certifie les notes ci-dessus véritables



Début de démolition (heureusement stoppée) de ce témoin de nombreux événements à Vertaizon.

On voit le mur d'enceinte du cimetière et une des portes.

Le comte Decazes, ministre de la police, enjoignit, à plusieurs reprises au préfet du Puy-de-Dôme de prendre les mesures nécessaires pour stopper ces pernicieuses doctrines.

Si Vertaizon m'était conté

Voici un petit extrait du courrier du ministre de la police , le comte Decazes, au préfet (suite au rapport du curé de Vertaizon)

« ..les armes de la raison et du ridicule doivent être uniquement employées quand il ne s'agit que d' opinions extravagantes qui n'attaquent pas l'ordre établi. Mais, dans le cas qui se présente, vous ne devez pas hésiter à sévir vigoureusement contre ceux des sectaires qui cherchent à égarer le peuple des campagnes, qui répandent des bruits alarmants sur la stabilité du trône, et qui se mêlent d'expliquer l'Ecriture et les Prophètes dans un sens contraire à l'ordre de choses actuel.....

Quant aux réunions qu'on vous a signalées, il paraît que vous n'avez pu encore obtenir à ce sujet aucun renseignement certain. Vous savez que la loi défend les réunions de plus de vingt personnes qui ne sont pas autorisées ; et, sous ce rapport, vous avez encore les moyens d'atteindre les contre venants. Je vous invite à rappeler les dispositions des lois et règlements aux maires des communes où la secte dite manéenne compte des adeptes ; je vous recommande aussi de me faire part du résultat de vos soins et des nouvelles observations que vous pourrez recueillir.

Signé : le comte Decazes

Paris le 21 octobre 1816

Toutes les mesures administratives et répressives eurent-elles des résultats ? sans doute, puisque peu à peu on n' entendit plus parler des manets.

Et voilà, les adeptes de l'abbé Faye se mirent en sourdine, la « petite église » disparut ; mais les rancœurs étaient tenaces et en 1833 à Vertaizon survint cette petite histoire :

Département Puy de Dôme

Vertaizon le 14 mai 1833

Le Maire de la ville de Vertaizon chef lieu de canton
A

Monsieur Moussat premier adjoint
Monsieur,

Françoise Mesnier, veuve de Jean Trincard, est décédée aujourd'hui à midi, sa famille vient de m'apprendre que Mr le Curé refuse son ministère pour l'inhumation du corps.

Comme j'ai donné pour demain à Monsieur Broquin, notaire à Courpière, un rendez-vous à Moissat pour affaires qui me retiendront toute la journée et que je ne puis me dispenser de m'y rendre, je viens vous prier de faire tout ce que vous croirez convenable dans cette circonstance, je vous envoie un volume du manuel du Maire, vous trouverez la règle de conduite que l'autorité administrative doit tenir.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Vigeral Guillaume

Suite à la lettre du maire , l' adjoint, Moussat notaire royal à Vertaizon, écrit le 15 mai à Mr le curé de Vertaizon pour l'inhumation de cette dame.

Aussitôt, le 15 mai, Mr le curé répond par courrier, refusant d'inhumer la défunte car depuis 24 ans elle s'est séparée de l'église et n'a pas voulu se rétracter.

Embêté par ce refus, l'adjoint écrit ce même jour au vicaire lui demandant conformément à l'article 19 du décret du 23 prairial an 12 sur les sépultures de procéder à l'inhumation ; nouveau refus pour les mêmes raisons.

En désespoir de cause l'adjoint écrit ce même jour à Mr le curé de Bouzel qui répond ainsi :

Extrait:

"Dès que Marie Ménier est décédée hors de l'église catholique, aucun prêtre de cette église ne peut prêter son ministère dans la cérémonie religieuse sans se compromettre devant Dieu..... »

Mazen curé de Bouzel

Dépit, en fin de soirée l'adjoint informe le maire de la situation et tente de lui passer le « flambeau » comme on dit.

Voici la lettre que le maire Vigeral adresse à son adjoint

Monsieur l' adjoint.

Pour les motifs exprimés dans la réponse de Monsieur le Curé, je déclare refuser, comme lui , mon ministère pour l'inhumation du corps de Françoise Menier veuve Trincard.

Je m'empresse de vous transmettre cette déclaration de ma part et vous prie de me croire avec une parfaite considération.

Votre humble serviteur.

Suite Page 6

Première année N° 3

Le Numéro : 5 centimes

LA JUSTICE POUR TOUS

ORGANE DEMOCRATIQUE DU DÉPARTEMENT

Critique, Politique, Littéraire, Scientifique, Agricole

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Un an ABONNEMENT 2.50

Directeur : GRAVIERE

ADMINISTRATION & BUREAU de RENSEIGNEMENTS
8, Rue Terrasse, Clermont-Ferrand

Adresser toute la correspondance à la Direction
VERTAIZON (Puy-de-Dôme)

Extrait de l'hebdo. « LA JUSTICE POUR TOUS » N° 34 du dimanche 3 mai 1906

Vertaizon.

A l'écart de toute combinaison, je suis tout à mon aise pour apprécier la situation électorale.

Il est certain qu'un grand danger menace Vertaizon. Tout le monde sait que la gare n'aime pas Vertaizon ; la gare veut s'émanciper ; elle désire une école, un bureau de poste, des fontaines, des lavoirs, et son but est de se faire ériger en section.

Le devoir de Vertaizon est de résister contre les exigences de la gare .

On comprend très bien que ces messieurs de la gare, je veux dire les chefs ne désirent pas faire partie du conseil municipal pour nous rendre service et pour nous aider ; ils veulent venir au conseil municipal pour s'emparer du pouvoir et faire voter tout ce qu'ils désirent. Il se disent « pourvu que nous ayons ce que nous voulons, au bout de quatre ans les électeurs pourront nous envoyer promener ; cela nous sera bien égal ; Vertaizon paiera toujours les dépenses que nous aurons engagées. »

Il est bien certain que Vertaizon doit faire pour la gare des choses justes et nécessaires, mais Vertaizon ne doit pas être gouverné par la gare.

C'est la gare qui doit être administrée par Vertaizon.

Et l'épouvantail de la République en danger c'est tout simplement pour se moquer des gens.

Du reste il y a des républicains à Vertaizon, mieux qu'à la gare ; et les grands agitateurs de la gare ne me paraissent pas très forts en républicanisme. Comme république ils connaissent surtout l'argent.

Ce serait donc une faute impardonnable de leur confier les intérêts de Vertaizon.

Je vais plus loin ; tous ceux de Vertaizon qui, pour arriver au pouvoir, pour devenir conseiller, maire, adjoint, s'entendent avec ceux de la gare pour réussir, seront des traîtres ; et contre la liste des traîtres il faut opposer des listes de Vertaizon ; et les électeurs doivent voter pour des listes de Vertaizon contre celles des arrivistes qui ne craignent pas de sacrifier les intérêts de Vertaizon pour réussir dans leurs combinaisons.

La République ? Elle sera toujours mieux servie et défendue par des hommes sages, calmes, honnêtes et tranquilles que par ceux qui ne rêvent que d'argent, que de places, que d'honneur.

Mes bons amis de Vertaizon, tous travailleurs, vous qui souffrez pour gagner votre vie, ne vous laissez pas endormir par de fausses promesses et par des mensonges ; choisissez pour vous représenter des braves gens comme vous, pas méchants, qui ne demandent qu'à bien faire.

Voyez-vous , l'ordre et la concorde dans un pays c'est tout ce qu'il y a de mieux

On vous dira que les industriels de la gare vous aiment à en mourir ; ils aiment surtout votre



Ci contre :

Le titre du journal d'Antoine GRAVIERE (numéro 3 du 1er avril 1907).

C'était un journal universel : politique, commercial, etc...

Il parut régulièrement jusqu'en 1913

Ces articles étaient souvent virulents, et ne s'embarrassaient pas de diplomatie!!! ... comme on peut le voir dans cet article.

Heureusement les querelles dignes de Clochemerle n'ont plus cours de nos jours mais reconnaissons que malgré son ton polémique le personnage ne manquait pas de piquant.

Ci dessous la photo du personnage ...

n'avait il pas fière allure?

Suite de la page 4

argent; on vous certifiera que M.M.un tel et un tel ne se présentent pas; ne vous laissez pas tromper.

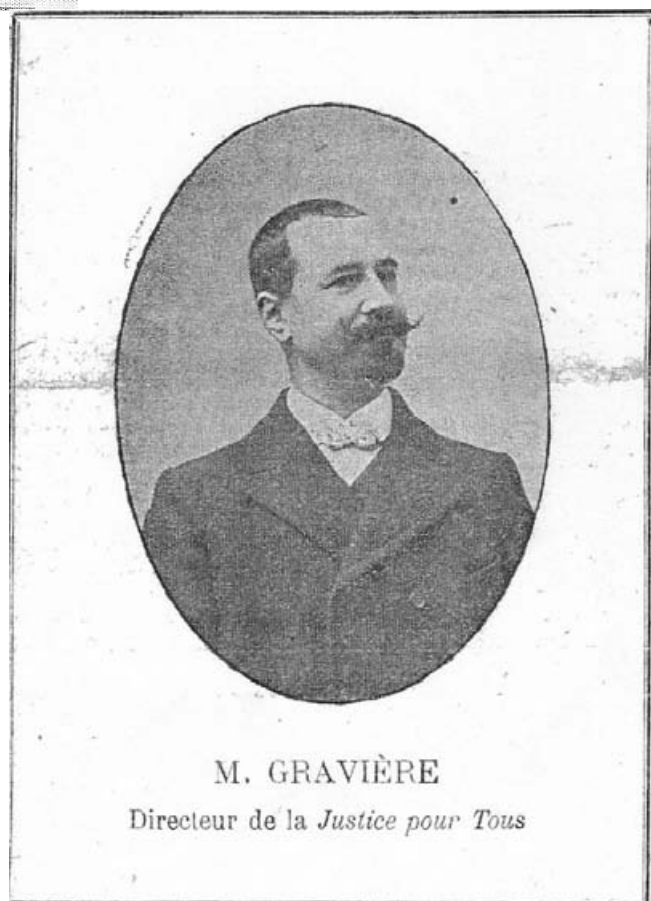
Tous ces jours derniers les démarches, les dépêches ont succédé aux démarches et aux dépêches; les gens qui veulent vous tromper se sont donné le mot d'ordre :ne les croyez pas. Les tramways reviennent sur le tapis; le rapport de monsieur le Préfet nous l'a appris; méfions-nous.

Et maintenant pourquoi ces conciliabules à la gare ? pourquoi ces réunions secrètes ? pourquoi tant de téléphone, tant de télégrammes ? Vous croyez que c'est pour la République

Vous pensez que c'est pour votre bonheur ? pour votre intérêt ?

Réfléchissez bien et agissez en conséquence.

C'est le seul conseil que je puisse vous donner .



EN BREF...

L'U.S.V. Union Sportive Vertaizonnaise a été fondée officiellement en 1941 par monsieur Pierre LECORCHE propriétaire de la scierie du même nom qui occupait 250 employés à Chignat à l'époque ...!

Si Vèrtaizon m'êtait conté

Préparatif de la fête à Chignat:

La première fête a eu lieu à l'**Ascension en 1902**



Les manets : suite et fin de la conférence d'A. DIOU

Vigeral Maire

Curieuse attitude que celle du maire

L'intolérance s'est-elle bien atténuée depuis cette époque ?

Le 9 décembre 1905 la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat était votée après bien des péripéties : ne donnait-elle pas un peu raison aux manets ,et à la « petite église » ?

Alors ces manets étaient-ils une secte ? A chacun de tirer ses propres conclusions de cette petite histoire.

Et je termine en ayant une pensée pour tous ceux qui aujourd'hui dans des conditions difficiles luttent dans de nombreux pays pour la séparation de la politique de la religion quelle qu'elle soit.

Au fait, cette brave dame Mesnier a-t-elle été inhumée ??



On voit : l'école de filles , le café de Paris ... et le tout à l'égout de surface ...!

QUI ÉTAIT HENRI GAZAN ...? CET ARTISTE AMI DE VERTAIZON



Un dessin d'Henri GAZAN ... Quelqu'un peut il nous dire où était ce lieu à Vertaizon ?

Henri GAZAN venait en vacances à Vertaizon vers 1930.

Henri GAZAN est né le 2 janvier 1887 à Paris d'une famille dite bourgeoise, il était le 3^e d'une fratrie de 8 enfants . Il fit de sérieuses études et s'orienta vers l' école des beaux arts puis des arts décoratifs. Il illustra de nombreux livres et fut pendant 30 ans professeur de dessin à l'école A.B.C.

Il fut décoré de l'ordre de chevalier de la légion d'honneur en 1937 lors de l'Exposition universelle pour une grande œuvre murale. Celle- ci fut achetée par l'Etat et mise au musée du Luxembourg (actuel Sénat.)

Il était l'ami du peintre italien, de l' école de Paris, .MODIGLIANI (1884-1920)



Si Vertaizon m'était conté

Vertaizon. Recensement de 1886 :

1918 habitants. Dont 111 épars

La majorité est composée essentiellement de Cultivateurs viticulteurs, puis de :

4 épiciers	1 entrepreneur	3 tailleurs d'habits	1 fabricant d'huile
4 facteurs	1 bottier	5 aubergistes	1 débitant de tabac
2 galochers	3 bouchers	1 ferblantier	1 vérificateur de tabac
2 sabotiers	5 charrons	2 forgerons	
7 menuisiers	1 plâtrier	3 boulangers	
3 bourreliers	1 receveur des postes	5 cantonniers	
2 gardes champêtres	1 curé	1 vicaire	
1 percepteur	1 huissier	1 greffier	
1 chanvrier	2 menuisiers	4 gendarmes	
1 jardinier	1 courtier en vin	3 serruriers	
8 congréganistes	1 instituteur	1 aide instituteur	
1 chiffonnier	8 maçons	1 cabaretière	
2 notaires	1 tisserand	1 expert géomètre	
1 institutrice	1 cordonnier	2 cafetières	
1 buraliste	1 maréchal(<i>Chambriat à Chignat</i>)	1 fabricant de chaux	

à ce recensement deux quartiers
disparaissent:

St Esprit : 3 maisons

La Renette: 16 maisons

Théâtre de l'école laïque, pour les fêtes de Noël.

(certainement en 1938.)

Préau de l'école de filles.

Rang du haut en partant de la gauche

Rang du milieu en partant de la gauche

Rang du bas en partant de la

DULIER Josette
BOUSICHAS Odette
CUOQ Marguerite
BROQUET Marinette
TOURON Madeleine
BOUSICHAS Renée
QUINTON Aventure

FALGOUX Josette
LAIRE Marguerite
DUTEIL Jeannine
BELVERGE Denise
FISTOLET Odette

FOURNET Odette
AUSSOURD Marthe

